

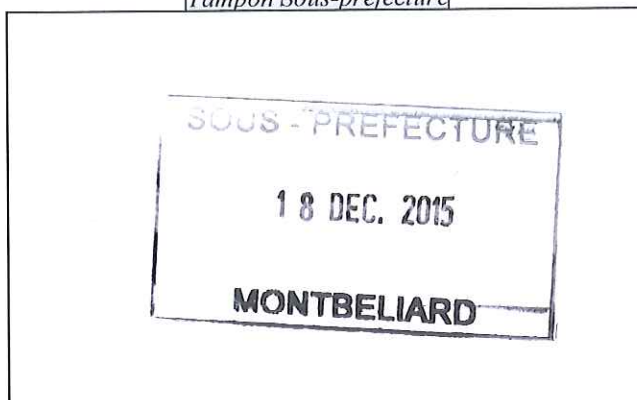
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : Montbéliard-Ouest  
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 66/2015

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**



<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 25/11/2015	L'an deux mil quinze le dix décembre à vingt heures,
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 10/12/2015	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27          Présents : 22          Votants : 27          Ayant donné procuration : 5          Absents excusés : 5          Absent : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GLAB Grégory, MÉRAUX Jocelyne, MAKSOUD Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre.  <i>Étaient représentés :</i> LALLAOUA Nora, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie, GROSJEAN Aline (arrivée à 20h15), MORASCHETTI Élisabeth.
<b>OBJET :</b>  <i>Contrat d'approvisionnement Bois</i>	<i>Procurations données :</i> - LALLAOUA Nora a donné procuration à DELMARRE Véronique, - GORGULU Alpay, a donné procuration à JELIC Céline, - PLANÇON Aurélie a donné procuration à : MORANDINI-HENRICI Séverine, - GROSJEAN Aline (arrivée à 20h15) a donné procuration à : TRAVERSIER Agnès, - MORASCHETTI Élisabeth a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre.
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b>  - <i>Pour : 26</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 1</i>	Monsieur Grégoire SEGAUD est nommé secrétaire de séance.

Par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 ABSTENTION, le Conseil Municipal donne son accord pour la vente de gré à gré, par contrat d'approvisionnement de bois pour un volume prévisionnel de 800 m<sup>3</sup>.

En application de l'article L.214-6 du Code Forestier, l'ONF est le mandataire légal de la commune pour conduire la négociation et conclure le contrat de vente. À cet effet, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tout document qui sera présenté à l'ONF pour la mise en œuvre de ce mandat.

Le Conseil Municipal donne son accord pour que le contrat de vente soit conclu en application des articles L.214-7 et L.214-8 du Code Forestier relatif aux ventes de lots groupés. Conformément à l'article D.214-22 du Code Forestier, l'ONF reversera donc à la commune de Bavans la part des produits nets encaissés qui lui revient, à proportion de la quotité mise en vente, déduction faite des frais liés au recouvrement et au reversement du produit de la vente, dont le montant est fixé à 1% des sommes recouvrées.

Pour mener à bien cette opération, le Conseil Municipal décide de confier à l'ONF une mission d'assistance et autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante avec l'ONF.

Fait et délibéré à Bavans, le 10/12/2015  
 Ont signé au registre tous les membres présents.  
 Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
 Transmise à la Préfecture le 10/12/2015  
 Publiée le 10/12/2015.....  
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire



**VENTE DE GRÉ A GRÉ DE BOIS D'ŒUVRE DE HÊTRE  
CAMPAGNE 2015-2016**

**ENGAGEMENT DU VENDEUR**

Je soussigné, Jean-Claude GIRARD, Adjoint au Maire de Bavans

Mandaté à cet effet par une délibération du Conseil Municipal en date du : 10 Décembre 2015

⇒ Prend l'engagement :

De vendre de gré à gré, dans le cadre de la contractualisation de bois d'œuvre de Hêtre,

environ . 800 . m<sup>3</sup> de bois d'œuvre de Hêtre

provenant de la (les) parcelles(s) .... 19i ..... de la forêt communale,

aux conditions de l'accord-cadre passé entre l'ONF et les acheteurs concernés.

**PRIX DE CAMPAGNE INDICATIFS**

Qualité	4	5	6	7
A		173	193	193
AB	90-98	115-138	120-150	120-150
AB ROUGE	55-60	68-70	75	75
BC ROUGE	66	73	73	73
C1	54-67	64-80	70-81	74-84
C2	53	57	59	59
D	38-41	40-45	41-47	41-47

(Synthèse de 3 grilles de prix, avec 3 cahiers des charges et des modalités de réceptions différentes)

Le 16/12/15 à Bavans



Pour Le Maire,

l'Adjoint

*(Signature)*  
J.C. GIRARD